

CMCD 2019/2020 (Valeur Minimale par Equipe)	LIGUE DU GRAND EST										
	PNG	EXG	HG	N3F	PNF	EXF	Seuil Unitaire				
DOMAINE SPORTIF	1) Equipes jeunes -11ans, -13ans, -15ans et -18ans du même sexe que l'équipe de référence 2) Pour être comptabilisée, une équipe de jeunes doit comporter au moins 7 licenciés(ées) par équipe.						Equipe Jeune en CD	Equipe Jeune en CR	Equipe Jeune en CF	Ecole de Hand Labellisée	
Socle : Nbre Equipes de Jeunes	2	2	1	2	2	1					
Ressources : Nombre de points	140	100	60	140	140	60	40	60	80	40	
DOMAINE TECHNIQUE							Entraîneur en Formation	Animateur Handball	Entraîneur Régional	Entraîneur Inter Région ou +	Entraîneur spécifique Jeune
Socle : Nbre Entraîn. Région ou +	1			1	1						
Socle : Nbre Animat. de handball	1	2	1	1	1	1					
Ressources : Nombre de points	140	120	60	140	140	60	20	40	60	80 +20	
DOMAINE JUGES ARBITRES	1) Pour être comptabilisés, les JA de plus de 55 ans doivent s'investir dans le domaine de la formation. 2) Le Juge Arbitre devra faire un mini. de 11 dates, matchs séniors et -18ans, désignation CTA ou remplacement arbitre manquant.						JA T3	JA T1/T2 et +			
Socle : JA T1/T2 Mini											
Socle : JA T3 Mini	2	2	1	2	2	1					
Ressources : Nombre de points	120	120	60	120	120	60	60	60			
DOMAINE JUGES ARBITRES JEUNES	1) Année de naissance: 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006 2) Le Juge Arbitre Jeune devra faire un minimum de 5 dates désignées par la CTA ou le Club selon son niveau.						JAJ T1/T2/T3				
Socle : JAJ T1/T2/T3/Club	2	2	1	2	2	1					
Ressources : Nombre de points	80	80	40	80	80	40	40				
DOMAINE ECOLE ARBITRAGE	Le Club qui souhaite accéder soit à la N3G ou la N2F devra impérativement posséder une école d'arbitrage certifiée						Animateur Ecole Arbitrage validé ou en Formation	Accompagnateur Ecole Arbitrage			
Socle : Animat. Ecole Arbitrage	1			1	1						
Socle : Accomp. Ecole Arbitrage	1			1	1						
Ressources: Nombre de points	80			80	80		40	40			

1.) 2 sections (Garçons et Filles) application d'un coef. de 0,75 sur les ressources

2.) Les équipes Réserves n'ont pas à remplir de CMCD